

UN HOMME SAIN DANS UN HABITAT SAIN

Qu'on l'appelle aujourd'hui géobiologie, ou géoécologie, depuis des siècles, il existe une discipline qui a pour but de rétablir l'harmonie dans nos maisons en neutralisant ce qui peut nuire à notre santé. Cette « médecine des lieux de vie », qui s'est modernisée, s'intéresse notamment aux nuisances électromagnétiques et aux perturbations géophysiques.

Pour assainir un lieu, il faut passer en revue plusieurs types de perturbations ou de pollutions invisibles.

● LES ÉMANATIONS GAZEUSES

Il peut y avoir un dégagement gazeux, lié à l'état géologique du sous-sol. Le plus répandu est le gaz radon, qui est naturel, mais radioactif. Son inhalation augmente le risque de cancer du poumon. **Il est simple de neutraliser ce gaz**, en améliorant la ventilation des bâtiments, notamment des sous-sols et vides sanitaires.

● LES ANOMALIES GÉOPHYSIQUES

Elles sont liées à la composition du sous-sol (différents types de roches et de densités). De plus, la Terre génère des ondes électromagnétiques pulsées naturelles qui peuvent être perturbantes. Les émissions les plus fortes ont lieu dans les zones de failles. Ces phénomènes, de même que les courants telluriques naturels, sont mesurés par certains géobiologues avec des méthodes de tests naturelles. Mais ils sont aussi mesurés avec des appareils géophysiques qui existent depuis plus de 50 ans en Russie et en Ukraine.

● LES PERTURBATIONS ÉLECTROMAGNÉTIQUES DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

La recherche des rayonnements électromagnétiques dans la maison représente désormais un chapitre important de la géobiologie. Il faut identifier toutes les sources rayonnantes (téléphone sans fil, Wifi, babyphone, ordinateurs, CPL, four micro-ondes, radio réveils, etc.), les neutraliser, ou tout au moins, **les éloigner au maximum** d'un endroit où l'on reste immobile (chambre à coucher, fauteuil où l'on passe du temps, etc.). Il faut aussi assurer **une mise à la terre** de toute l'installation électrique.

● LES PERTURBATIONS NON ÉLECTROMAGNÉTIQUES

Ces perturbations sont créées par la présence simultanée de lignes de forces géologiques passant sous votre maison, et d'un ou plusieurs points distants,



Alexandre Rusanov

émettant des nuisances, sur le trajet de ces lignes. Ces trajets sont des **zones de failles** avec des veines d'eau souterraines, donc invisibles en surface. L'énergie perturbante est alors véhiculée le long des lignes jusqu'à votre lieu de vie, même si le point émetteur se trouve à plusieurs kilomètres de là !

Ces phénomènes sont au cœur des recherches d'Alexandre Rusanov. Ingénieur géologue, formateur en géoécologie, il est aussi conférencier international et l'un des rares spécialistes dans ce domaine.

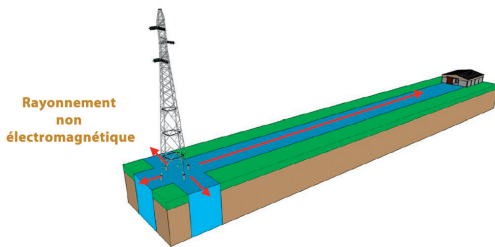
CAS CONCRET

Alexandre Rusanov est intervenu sur une exploitation d'élevage où les vaches devenaient malades sans raison et le taux de leucocytes dans le lait augmentait de façon anormale. Après une analyse géologique et géomorphologique approfondie, il a constaté la présence d'une faille souterraine passant sous les bâtiments d'élevage et d'un pylône de téléphonie, installé à plus d'un kilomètre, sur le trajet de la faille (voir schémas page 15). La faille « transportait » les nuisances jusque dans les bâtiments. Les perturbations n'étant pas électromagnétiques, elles étaient difficiles à détecter sans appareils spécifiques.

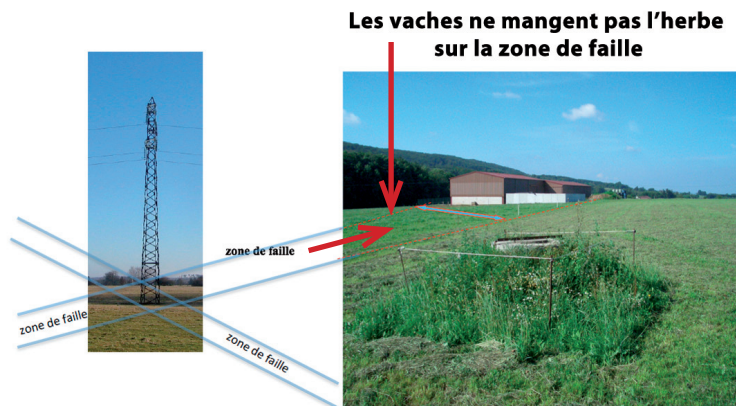
LES SOLUTIONS

L'ingénieur géologue a mis au point des **dispositifs de correction**, composés d'éléments organiques et minéraux. Positionnés sur les appareils électriques

Propagation des nuisances par le réseau tellurique



La zone de faille véhicule les perturbations du pylône jusqu'aux bâtiments d'élevage



et électroniques, ils transforment l'impact négatif des facteurs telluriques et industriels. Les nuisances disparaissent alors (plus de maladie chez les animaux, le taux de leucocytes du lait redevient acceptable, etc.). Si l'on enlève les dispositifs, les nuisances reviennent. Et n'allez pas croire qu'il y a un effet placebo chez les vaches ! D'ailleurs, ces résultats ont été validés par constat d'huissier.

RÉACTIONS HUMAINES VARIABLES

La nocivité de ces perturbations est bien réelle sur tout le règne du vivant. Chez les humains, la réaction individuelle dépend de notre exposition antérieure aux pollutions électromagnétiques et chimiques, de notre solidité immunitaire, car l'organisme a une capacité limitée à absorber ces perturbations, et tout le monde n'atteint pas son seuil de saturation au même moment.

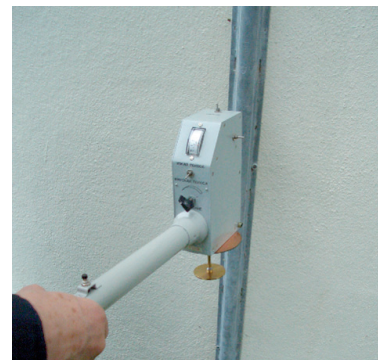
POUR REBELLE-SANTÉ, ALEXANDRE RUSANOV NOUS EN DIT PLUS SUR TOUS CES PHÉNOMÈNES.

Comment faites-vous lorsque vous intervenez sur un habitat perturbé ?

Dans un premier temps, j'analyse l'environnement proche et lointain : émetteurs, transfos EDF, pylônes... J'utilise également des cartes géologiques pour voir dans quel endroit se trouve la maison, s'il y a des failles. Une analyse géomorphologique de la carte topographique permet aussi de détecter la présence possible de zones de failles. À l'intérieur de l'habitation ou du local, je vérifie la mise à la terre. Je regarde les sources de rayonnement électromagnétique. Je fais des relevés avec mes appareils de mesure spécifiques. Avec tous ces éléments, je détermine l'endroit où il faut installer les dispositifs de correction pour éliminer les nuisances.

Les normes françaises de puissances maximales sont-elles suffisantes pour garantir la santé ?

La France a adopté les valeurs de l'ICNIRP (1) établies sur la base d'études publiées en 1998. Cette réglementation est obsolète, car elle ne tient pas compte de l'environnement électromagnétique actuel, qui s'est énormément densifié en trente ans (3G, 4G, 5G, Wifi, etc.).



Détecteur d'anomalie géophysique et de rayonnement non électromagnétique (fabrication russe)

De plus, ces valeurs maximales sont basées uniquement sur l'effet thermique, elles ne prennent pas en compte les effets biologiques. C'est comme si on envoyait des ondes dans un cadavre. Au contact des tissus, cela provoque un échauffement. Or, nous sommes des êtres vivants, notre cœur a ses fréquences propres, notre cerveau également. En fait, chaque organe a ses propres fréquences. Lorsqu'on est traversé par des rayonnements, cela peut perturber le fonctionnement normal de notre organisme. Mais ce n'est pas pris en compte dans la réglementation actuelle. Pourquoi certains pays, comme la Pologne, ont-ils des normes dix fois plus strictes que les nôtres et même cent fois plus strictes pour le Liechtenstein ? Pourquoi, en France, la norme est-elle, pour la 3G, de 61 V/m pour l'ensemble du pays, et seulement de 2 V/m à Paris ?

Les nuisances électromagnétiques existent-elles aussi à faible puissance ?

Oui, et cela a été démontré par plusieurs études. Les scientifiques suédois, par exemple, ont démontré qu'une fréquence modulée de téléphonie mobile 2G, ayant un débit d'absorption spécifique (DAS) plusieurs centaines de fois inférieur à la norme, pouvait ouvrir la barrière hémato-encéphalique chez les rats. Les toxines qui se trouvent dans le sang pénètrent alors dans le cerveau et peuvent l'intoxiquer (2).

Suite p. 16

Si un rayonnement, même de très faible puissance, entre en résonance avec l'une des fréquences de fonctionnement de nos organes internes, l'impact peut être énorme. Ces rayonnements peuvent guérir dans certains cas, c'est le principe des appareils de soin russes qui ciblent les fréquences qui soignent. Mais ils peuvent aussi détruire, même avec des valeurs très faibles. C'est la raison pour laquelle le CPL (courant porteur en ligne) est une technologie qui n'est pas sûre pour la santé, malgré les faibles niveaux de puissance.

Y a-t-il aussi un effet sur les gènes ?

Oui, c'est l'effet génotoxique qui est au cœur de l'étude européenne REFLEX (3). Les résultats obtenus à l'Université Médicale de Vienne ont montré que les basses fréquences ainsi que les champs électromagnétiques RF (RadioFréquences) possèdent un potentiel de destruction des gènes. Des ruptures de brins d'ADN ont été observées dans des fibroblastes humains (cellules des tissus conjonctifs) exposés aux rayonnements de téléphonie mobile (3G) avec un débit d'absorption spécifique quarante fois plus faible que la limite fixée par la norme.

À propos de Linky, le danger sanitaire est donc bien réel ?

Je l'ai constaté moi-même en allant dans une maison où l'on venait d'installer un compteur Linky. Les membres de la famille présentaient des maux de tête, des fatigues inexplicables et des insomnies. Les deux jumeaux de 16 mois étaient agités, l'un d'eux se réveillait tous les soirs vers minuit ¼. Mais le plus étonnant, était leur

lampe à commande tactile qui s'allumait toute seule, à de nombreuses reprises, dans la journée. On peut logiquement penser que ce phénomène – lié à une interférence électromagnétique, inexistante avant Linky – est provoqué par l'activité de Linky, alors qu'officiellement le compteur est censé ne fonctionner que quelques secondes par jour (4). Le CPL est nocif pour les raisons vues plus haut, mais aussi parce qu'il transforme le réseau électrique de notre habitation en une vaste antenne qui nous encercle, amplifiant ses effets. Là encore, la réaction des individus dépend de l'état de saturation de chaque organisme. Elle peut être amplifiée aussi par les métaux que l'on a sur soi (amalgames dentaires, prothèse et métaux lourds, etc.).

Quelles précautions faut-il prendre, à titre préventif ?

Éviter tout appareil électrique ou électronique près du lit, et surtout pas de téléphone portable ni de radio réveil. Éviter tout passage de câble ou de rallonge électrique sous la tête de lit. Remplacer la Wifi par un câble Ethernet (mais pas CPL). À défaut, couper la Wifi la nuit et pendant votre absence. Remplacer les lampes fluocompactes par des lampes à incandescence, LED ou halogènes. Remplacer les téléphones sans fil par des téléphones fixes. En cas de symptômes, ou si vous repérez des émetteurs ou des pylônes à proximité de votre habitation, faites traiter votre lieu de vie par des professionnels.

Propos recueillis par Christophe Guyon

LES SYMPTÔMES DE NUISANCES ÉLECTROMAGNÉTIQUES OU GÉOPHYSIQUES

- fatigue générale, troubles du sommeil, états dépressifs
- manque de concentration, pertes de mémoire
- stress, nervosité, agressivité
- maux de tête
- faiblesse immunitaire
- problèmes cutanés
- fausses couches, défauts génétiques chez les enfants
- troubles hormonaux
- cancers
- maladie d'Alzheimer

Source : Rapport Bio Initiative 2012 (5)

PLUS D'INFO :

- Sur la géoécologie : geophelicia.org
- Pour se protéger des ondes individuellement : www.goyavi.com/51-protection-ondes-wifi

(1) « Guide pour l'établissement de limites d'exposition aux champs électriques, magnétiques et électromagnétiques », Commission Internationale pour la Protection Contre les Rayonnements Non Ionisants (ICNIRP) 2001.

(2) « Radiofrequency and Extremely Low-Frequency Electromagnetic Field Effects on the Blood-Brain Barrier ». B. Persson, L.G. Slaford, A. Brun ; Lund University, Suède, *Electromagnetic Biology and Medicine*, 27: 103–126, 2008.

(3) « Risk Evaluation of Potential Environmental Hazards From Low Frequency Electromagnetic Field Exposure Using Sensitive in vitro Methods » ; Final report. L'étude REFLEX a été menée de 2000 à 2004 par douze équipes de recherche de sept pays européens, coordonnée par Franz Adlkofer (Berlin).

(4) « Exposure to electromagnetic fields emitted by smart meters using power line communication technology » Celine MIRY EDF R&D and all, 23rd International Conference on Electricity Distribution, Lyon, 15-18 June 2015.

(5) Rapport Bio Initiative 2012 « A rational for Biologically-based Exposure Standards for Low-Intensity Electromagnetic Radiation ».

Photos et schémas © Alexandre Rusanov

Avertissement de GEOPHELICIA du 28 juillet 2016 :